

Manuel de l'élève et des parents (Primaire)

3100-B Stewart Creek Drive
Canmore • Alberta • T1W 3M6
403.609.0002
ecolendm@francosud.ca
ndm.francosud.ca

Mot de la direction

L'école Notre-Dame des Monts est un établissement d'enseignement primaire et secondaire offrant une éducation francophone et catholique de qualité aux élèves de la maternelle à la 12e année depuis 2002. Tout au long de ces années, l'école n'a cessé de développer et d'enrichir l'offre de ses services éducatifs et parascolaires en français, tout en établissant des partenariats pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. NDM est incontestablement une réussite et un lieu privilégié pour tous les élèves des familles francophones et exogames de la vallée Bow.

Le but de ce manuel est d'informer les élèves et leurs parents du fonctionnement de l'école, des règlements, ainsi que des mesures prises pour offrir un environnement sécuritaire et bienveillant pour tous les élèves. Pour toutes questions, communiquez avec nous au 403.609.0002 ou ecolendm@francosud.ca.

Trousse du nouvel élève et formulaires annuels



Plusieurs formulaires et documents électroniques doivent être signés pour les nouveaux élèves.

Les anciens élèves devraient revoir la trousse et s'assurer de compléter les formulaires annuels.

[Trousse nouvel élève et formulaires annuels](#)

Horaire de la journée et calendrier scolaire

[Calendrier scolaire](#)

Arrivées et départs

8h25: Ouverture de l'école/arrivée des élèves.

8h30: Début des cours

15h15: Fin des cours du lundi au jeudi et **14h les vendredis.**

Absences

Les parents sont responsables d'aviser l'école, avant 9h (la journée-même) si l'élève est absent de l'école. Veuillez envoyer un courriel à l'enseignant titulaire ou spécialiste s'il y a lieu ainsi qu'à ecolendm@francosud.ca. En cas d'absence non-motivée, un message automatisé sera envoyé en matinée et en après-midi.

Fin des classes (parents qui viennent chercher leurs enfants)

Pour assurer la sécurité de tous nos élèves, les parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école doivent attendre à l'extérieur.

Veuillez aviser la secrétaire si votre enfant ne prend pas l'autobus.



Code de vie

Règles de vie	Mesures d'aide du personnel	Mesures d'encouragement
1- Je parle en français.	1. Enseignement explicite des comportements attendus (pratique guidée)	<ul style="list-style-type: none"> ● Conseil de coopération ● Félicitations publiques
2- Je démontre que je suis prêt à apprendre. - Mon matériel est prêt avant le début du cours. - Je fais des transitions rapides et silencieuses. - Les objets/jeux personnels restent à la maison.	2. Rappels variés des comportements attendus 3. Utilisation de l' Échelle des émotions	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement positif ● Mini-récréation/pause
3- J'utilise un vocabulaire respectueux pour m'adresser aux autres. - Je suis à l'écoute des autres. - Mes paroles sont exemptes de violence verbale. - Je dénonce l'intimidation.	4. Rencontres régulières avec l'enseignant pour rechercher des solutions collaboratives et proactives 5. Gestes réparateurs/logiques (appui de l'enseignant pour le choix et le délais)	<ul style="list-style-type: none"> ● Octroi de responsabilités spéciales(ex: élève correcteur)
4- Je suis respectueux de mon environnement. - Je prends soin du matériel, de la classe, des espaces communs et de la cour d'école. - Je respecte les limites de la cour. - Je respecte le code vestimentaire.	6. Conséquences naturelles (résultats des actions de l'élève) 7. Conséquences choisie par l'élève si une prochaine infraction a lieu	<ul style="list-style-type: none"> ● Octroi de privilèges (exemption d'une tâche/évaluation)
5- Je suis calme et mes gestes sont respectueux. - Je marche dans l'école. - Mes gestes sont exempts de violence physique. - À l'extérieur, mes choix de jeux sont sécuritaires.	8. Déplacement de l'élève en classe (son pupitre) 9. Déplacement de l'élève vers un endroit favorable à l'apaisement (autre local) 10. Rencontre avec les parents et/ou la direction	<ul style="list-style-type: none"> ● Tableau d'honneur ● Certificats de bonne conduite ● Message positif aux parents ● Médailles de persévérance

Code vestimentaire Les vêtements des élèves doivent bien couvrir le corps (incluant le ventre et toutes les parties intimes). Les vêtements doivent couvrir au moins la moitié de la longueur des cuisses. Les élèves doivent porter des souliers propres et secs en tout temps dans l'école.

Les élèves doivent avoir des vêtements et souliers appropriés pour l'éducation physique.

Le port de casquettes, chapeaux, tuques ou lunettes de soleil ne sont pas permis dans l'intérieur. Les vêtements et accessoires prônant toutes formes de violence, de sexisme ou faisant la promotion de drogues ou alcool ne sont pas permis.

Habillement selon la température



Les élèves doivent **toujours** être vêtus de façon appropriée en fonction de la météo. Beau temps-mauvais temps, les élèves sortent pour les récréations (à moins de températures extrêmes).

Nous suggérons aussi que votre enfant porte de la crème solaire lors des journées ensoleillées.

Appareils numériques



L'utilisation des appareils numériques est permise pour des projets spéciaux planifiés par les enseignants. Il n'est pas permis de faire des appels ou textos durant les heures d'école et les élèves doivent toujours demander la permission avant d'utiliser un appareil pour faire un enregistrement.

Toutes les communications extérieures doivent se faire au secrétariat. Les élèves sont entièrement responsables de leurs appareils lorsqu'ils les apportent à l'école (bris, perte).

* Les appareils ne sont pas permis pendant les récréations ou le dîner.

Période du dîner



La période du dîner est supervisée et comprend le temps de manger ainsi que la récréation à l'extérieur.

Pour les dîners chauds, nous vous encourageons fortement à mettre le dîner de votre enfant dans un **THERMOS** ou dans des plats réutilisables. Les micro-ondes ne sont pas disponibles dans les classes du primaire.

Nourriture saine et prévention des réactions allergiques



Nous demandons aux parents d'offrir à leurs enfants des aliments et des collation santé (ex : des fruits, des légumes, des céréales de blé entier, du fromage, du yogourt, etc.). Les bonbons, les croustilles, le chocolat, etc. ne sont pas permis.



Dans les classes où il n'y a pas d'élèves à risques de réactions allergiques anaphylactiques à l'école, il est permis d'inclure **les noix, les arachides en vrac ainsi que le beurre d'arachide dans la boîte à dîner de votre enfant.**

* Si votre enfant a des allergies, communiquez à l'école afin de fournir une [fiche signalétique](#) ainsi que la procédure à suivre en cas de réaction allergique.

Anniversaires des élèves - pratique santé

L'école reconnaît que la célébration des anniversaires des élèves est un moment spécial pour chacun d'eux. Ils seront soulignés, en mettant l'accent sur l'élève-vedette de la journée (selon la pratique des enseignants, qui vous sera partagée). L'école demande aux parents de **ne pas fournir de gâteaux d'anniversaire, de sucreries, de friandises**, etc. à partager avec les élèves.

Les maladies contagieuses

Afin de se conformer à la réglementation de l'Alberta *Children's Services*, la fréquentation de l'école sera interdite à tout enfant souffrant ou ayant des symptômes de maladie contagieuse. Nous sommes dans l'obligation de renvoyer à la maison un enfant qui est contagieux (ex : varicelle, etc.).



Élèves blessés



Lorsqu'un élève se blesse à l'école, les parents sont contactés. En cas d'urgence, le personnel de l'école se réserve le droit de téléphoner aux services ambulanciers. Les parents seront responsables de défrayer les coûts d'ambulance.

Médication

Pour qu'un élève reçoive un médicament à l'école, les parents doivent remplir le formulaire « [Autorisation d'administration de traitement médical](#) » et le remettre à la direction de l'école. **Ce formulaire doit être complété à chaque année scolaire.**



Communication entre l'école et la maison

Un communiqué hebdomadaire (*Mémo du mercredi*) et un calendrier mensuel de toutes les activités du mois sont envoyés aux parents. Assurez-vous de les consulter afin que vos enfants soient prêts pour les différentes activités prévues à l'école.

Communication entre les enseignants et les parents

La communication entre les enseignants et les parents se fait régulièrement par **courriel** ou par **téléphone**. L'école NDM se veut ouverte et accueillante pour tous. Nous vous encourageons à communiquer avec nous en tout temps.

La lecture quotidienne à la maison



L'implication des parents dans les travaux scolaires de leurs enfants fait partie intégrante du concept de réussite à l'école.

L'école mise sur la lecture quotidienne à la maison, tout en comprenant que le temps de loisirs est aussi important après l'école. Veuillez prendre note qu'il se peut que les enseignants envoient des travaux non terminés ou autre devoir à la maison.

Tableau de recommandation du temps alloué pour la lecture et l'étude.

	maternelle	1ère	2e	3e	4e	5e	6e
Lecture	15 minutes (avec un parent)	15 minutes (avec un parent)	15 minutes (avec un parent)	20 minutes (seul)	20 minutes (seul)	20 minutes (seul)	30 minutes (seul)

Programme AVAN

Les élèves de 5e à 12e années participent au programme AVAN (*Apportez Votre Appareil Numérique*). Ainsi, dans le cadre des projets réalisés en classe, ils ont le choix d'apporter leur propre appareil numérique ou ils peuvent louer un appareil numérique appartenant au Conseil scolaire (Chromebook).

Participation des parents bénévoles aux activités en classe

Tous les parents sont bienvenus de participer aux activités en classe et d'offrir leur aide en classe. **Veuillez informer l'enseignant à l'avance de vos disponibilités** et le consulter afin de déterminer un moment approprié pour votre visite.

Les parents doivent apporter une **vérification de dossier criminel** et remplir le formulaire de bénévolat AVANT de pouvoir participer aux activités.



Visiteurs dans l'école

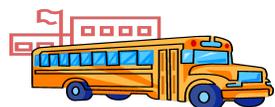
Pour des raisons de sécurité, lorsque vous venez à l'école durant les heures de classe, **nous vous demandons de vous identifier au bureau de la secrétaire** et de vous enregistrer. Tout parent bénévole doit signer un **avis de confidentialité**.** Veuillez aussi porter l'insigne de parents-bénévoles qui vous sera remise au secrétariat.

Objets perdus et retrouvés



Les articles perdus et non-identifiés sont placés à l'entrée du lien de l'école. Lors des deux soirées «Célébrations des apprentissages», ces articles sont exposés afin que vous puissiez retrouver ceux que vos enfants auraient égarés. Après cette soirée, les vêtements et les articles non réclamés seront envoyés à des organismes de charité.

Transport scolaire



Le service d'autobus est assuré par la compagnie *Southland Transportation*. Si votre enfant ne prend pas

l'autobus en après-midi, veuillez aviser l'école avant midi à transportndm@francosud.ca. Toutes les informations relatives au transport scolaire se retrouvent sur [la page transport ndm](#).



Inscrivez-vous au service <http://www.myschoolbusmonitor.com> afin d'être prévenu d'un retard d'autobus. Si le service est interrompu en matinée, il n'y aura pas de service en après-midi, quelle que soit la température.

Pour des raisons de sécurité, même si le service de transport est annulé, l'école sera ouverte selon l'horaire habituel. Les parents auront donc le choix de venir reconduire, ou non, leur enfant à l'école.

Bicyclettes



Les bicyclettes doivent être bien rangées et verrouillées dans la cour d'école dès l'arrivée des élèves. Il est interdit de se promener à vélo, en patin à roulettes, ainsi qu'en planche à roulettes, entre 8h25 et 15h15 dans la cour d'école.

Bulletins et célébrations des apprentissages

Chaque année scolaire, les élèves reçoivent deux bulletins : à la fin janvier et en juin. En novembre et en avril, les parents sont invités à une soirée «Célébration des apprentissages» menée par l'élève.



La francisation



La francisation fait partie intégrante de toutes les activités éducatives. Les enseignants francisent partout et en tout temps. Ils amènent les élèves à développer et enrichir leur vocabulaire.

Anglais langue seconde

Les cours d'anglais débutent en 2^e année. Les enseignants d'anglais offrent un appui particulier en anglais langue seconde aux élèves franco-dominants, qui ne parlent pas l'anglais ou qui ne sont pas au niveau de leur classe. |

Services en inclusion scolaire

L'orthopédagogue et l'aide-élève aident les élèves en difficulté. Des services de consultation/évaluation en **orthophonie**, **ergothérapie**, **psychologie**, **comportement** et **technologie d'aide** peuvent être offerts. Pour recevoir ces services externes, l'équipe-école doit d'abord former un groupe-ressource et une demande, appuyée par la direction d'école, doit être faite auprès du Conseil scolaire.

Projet Appartenance

Une intervenante du projet est assignée à notre école. Elle est présente toutes les semaines afin de faire, par des interventions universelles, la promotion d'une bonne santé mentale ainsi que la prévention de situations difficiles. Veuillez cliquer sur ce [lien](#) pour plus d'informations.

Services en santé mentale et Community Helpers Program à Canmore

Les familles et l'école ont accès aux spécialistes en santé mentale du Mental Health Unit de Canmore, ainsi que du *Family and Community Support Services* (FCSS) de Canmore ou de Banff. De plus, l'hôpital de Canmore a une clinique d'urgence en santé mentale où un intervenant est disponible 24h/24. Contactez la direction de l'école discrètement afin d'obtenir de plus amples informations.

Frais de sorties et technologie

Les frais de sortie et technologie **doivent être payés en début d'année, avant le 30 septembre**. Ils couvrent les coûts relatifs aux sorties, aux activités éducatives et culturelles, aux invités spéciaux, etc. Des campagnes de financement peuvent être organisées pour financer d'autres activités parascolaires.

School Cash

[School Cash Online](#) vous permet de payer en ligne les dépenses scolaires comme les frais de scolarité, les excursions, les dîners chauds, les frais de cours à option et autres.

****Nous encourageons les parents qui ont des difficultés financières ou des questions au sujet des frais de scolarité à en discuter discrètement avec la direction de l'école.***

Matériel scolaire



La liste du [matériel scolaire](#) requis est envoyée début juin (voir au bas de la page). Vous pouvez commander directement en ligne à <http://www.bvbasics.net/>. Si le matériel s'épuise au cours de l'année scolaire, une note sera envoyée à la maison afin qu'il puisse être remplacé.

Sorties éducatives culturelles et sportives

Plusieurs sorties éducatives culturelles et sportives, en lien avec les programmes d'études, sont organisées tout au long de l'année selon le niveau des élèves (ex : patin, natation, ski alpin et ski de fond, musées, etc.).

Activités parascolaires

Au cours de l'année, les élèves ont la chance de participer à différentes activités parascolaires (ex : Club de basketball, Club de forêt, chorale «Les grenouilles françaises», Club des perles rares, sports au gymnase, etc).

Tableau d'honneur



Le dernier jour du mois, un rassemblement a lieu afin de célébrer les succès et réussites de tous et chacun. À chaque mois, les enseignants nomment des élèves au tableau d'honneur pour les quatre catégories suivantes : le français, les efforts scolaires, l'intégration de la valeur du mois et le bon comportement.

Célébrations liturgiques

Les célébrations liturgiques sont célébrées pendant l'année scolaire selon le calendrier liturgique et/ou les thèmes qui complètent le programme d'enseignement religieux.

Horaire élève

Horaire élève									
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Horaire vendredi		
	8h25	Arrivée des autobus et entrée des élèves					8h25		
	8h30-8h40	Routine du matin	Routine du matin	Routine du matin	Routine du matin	Routine du matin			
1	8h40 - 9h20 (40 min)						8h40 - 9h13 (33 min)	1	
2	9h20 - 10h00 (40 min)						9h15 - 9h46 (33 min)	2	
	10h00 - 10h15 (15 min)	R	É	C	R	É	9h46 - 10h00 (14 min)		
3	10h15 - 10h55 (40 min)						10h00-10h33 (33 min)	3	
4	10h55 - 11h35 (40 min)						10h33 - 11h06 (33 min)	4	
5	11h35 - 12h15 (40 min)						11h06-11h39 (33 min)	5	
	12h15 - 12h35 (20 min)	D	I	N	E	R	11h39-12h00 (21 min)		
	12h35 - 13h15 (40min)	R	É	C	R	É	12h00-12h21 (21 min)		
6	13h15 - 13h55 (40 min)						12h21 - 12h54 (33 min)	6	
7	13h55 - 14h35 (40 min)						12h54 - 13h27 (33 min)	7	
8	14h35 - 15h15 (40 min)						13h27 - 14h00 (33 min)	8	